

# Conseil d'établissement

## Du 8 mars 2023 de 18h30 à 20h30

### Salle ASIJ du Collège du Raffort, Mézières

## Résumé de séance

### 1. Validation du résumé de la séance du 30 novembre 2022

Quelques corrections de syntaxe ont été communiquées.

Précision a été faite concernant la rémunération des membres du CEt participant à un Groupe de Travail (GT). Ce n'est qu'en cas de souhait de rémunération des participants à un GT que le sujet de celui-ci devra être préalablement validé par le CoDir de l'ASIJ.

### 2. Communication de l'établissement scolaire

M. Bocherens a quitté l'école pour prendre la direction d'un autre établissement scolaire. Son poste va être réattribué.

Projet de fin d'année scolaire :

- 1<sup>er</sup> juin : concert musique en poésie au théâtre du Jorat avec la comédienne Sophie Gardaz. Participation des élèves du Raffort.
- Une autre production aura lieu à la Grande salle de Mézières pour les élèves de Mézières qui ne sont pas au Raffort (petit collège).
- Les classes de Servion se produiront au théâtre Barnabé
- Un catalogue des manifestations est en cours de développement pour informer tous les élèves et leurs familles. Il devrait être distribué après les vacances de printemps.
- Pour le moment, il n'y a pas de besoin de bénévolat du CEt pour le déroulement des festivités. Tout a été organisé avec les enseignants. Si des membres du CEt ont envie de participer et ont des disponibilités, ils doivent s'annoncer et les responsables de l'organisation verront à quel(s) poste(s) ils pourraient être utiles.

Les promotions de 11<sup>ème</sup> auront lieu le lundi 26 juin au théâtre du Jorat.

Disponibilités des locaux :

- La capacité d'accueil des locaux devient limite en général surtout dans la zone Savigny et Forel. Seule exception pour le collège du Raffort depuis l'ouverture du collège Gustave Roud.
- Il y a un problème à Forel car une salle de classe a été prise pour l'UAPE. Il est nécessaire de mener une vraie réflexion pour des locaux spécifiques dédiés à l'UAPE et rendre les salles de classes. Le Directeur a déjà interpellé la municipalité de Forel à ce sujet.
- Le CEt pourrait interpeler le CoDir de l'ASIJ dans un premier temps, et ensuite les communes de Forel et Savigny sur la nécessité de mener rapidement cette réflexion sur l'accueil périscolaire (UAPE et réfectoire) dans les communes de Savigny et Forel, d'autant plus que d'importants travaux sont en cours au centre de Savigny et pourraient représenter une opportunité à saisir.

### 3. Communication du CoDir

Prochaine rencontre la semaine prochaine. Soumission des questions du CEt

Avis positif du CoDir concernant la rémunération des membres du CEt participant à un Groupe de Travail étant entendu que le sujet du GT a été préalablement validé par le CoDir de l'ASIJ.

### 4. 1/4 Associations

#### 1.1. Présentation de la fanfare du Jorat (M Blanc)

Collaboration avec les fanfares de Puidoux et Oron-Palézieux pour un camp de musique l'été.

La fanfare intervient dans les établissements scolaires de Mézières et Carrouge. Il y a aussi des écoles de musiques à Savigny et Forel.

Suggestion de M. Morier-Genoud : le CEt pourrait coordonner les activités musicales à disposition sur le plateau du Jorat, proposer un catalogue répertoriant toutes ces activités et le mettre à disposition des élèves et Parents.

Le même type d'initiative pourrait être utile sur d'autres types d'activités plus sportives par exemple.

#### 1.2. Introduction de Mme Valérie Maeder, remplaçante de Monsieur Monstein

Epouse du diacre de la paroisse, Mme Maeder présente sa situation familiale. Elle s'investi également auprès d'une ONG (DM) liée aux églises protestantes qui a notamment œuvré à la visite en Suisse de directeurs d'écoles du Rwanda à l'automne 2022.

La paroisse suit le système scolaire pour l'école de religion en se basant sur la méthode Montessori jusqu'à l'équivalent 7-8P. Puis, à partir de 9S, c'est plus dans l'action et la solidarité. Il existe des classes de catéchisme protestant pour les 9-11S à Mézières.

La paroisse organise également des camps d'été.

M. Monstein est responsable de la formation religieuse sur toute la Broye.

### 5. 1/4 parents : résumé de la séance annuelle et des élections

L'assemblée des parents s'est tenue le 6 février 2023 à Carrouge. Peu de parents ont répondu à l'invitation (environ 10 parents participants). Les possibles raisons de cette faible participation sont désengagement général depuis le Covid et la nouveauté de la dématérialisation de la communication dans les agendas (QR-code). La majorité des participants étaient des parents d'enfants des premiers niveaux scolaires (1-4P).

Lors de cette séance, les sujets discutés au CEt ont été présentés et Mme Van Mullem de l'APE-Vaud est intervenue pour expliquer le rôle du CEt et plus particulièrement ce que le quart parent peut y apporter.

Un temps a également été dédié au dialogue avec les parents présents afin de collecter leurs questionnements ou inquiétudes. Les sujets suivants ont été évoqués :

- Gestion des situations de conflit à l'école avec des enfants qui n'osent pas en parler aux référents adultes (corps enseignant et parents)
- Gestion des situations de conflits dans les bus : qui interpeler, à qui s'adresser ?
- Comment les représentants du ¼ parents doivent-ils répondre aux parents ? Est-ce de manière individuelle ou de manière globale ? La réponse peut être différente suivant les lieux, l'âge des écoliers...
- Communication des enseignants quand les enfants manquent l'école quelque jours.  
L'utilisation de Teams ne semble pas homogène et systématique de la part les enseignants.

- Difficultés d'organisation autour des horaires scolaires et leur articulation avec le parascolaire.
- Au nouveau collège de Carrouge des élèves de 7P loupent le bus Car Postal à midi s'ils ont été retenus par l'enseignant.e. Ces enfants ne peuvent pas aller manger au collège Gustave Roud car ils ne sont pas inscrits et se retrouvent donc sans solution.

La plupart des questions ont été répondues lors de la réunion. Concernant les conflits, M. Morier-Genoud conseille de s'adresser en premier lieu au maître ou maîtresse de classe qui se chargera d'orienter vers les meilleurs interlocuteurs en fonction des situations.

Election des nouveaux délégués : 3 nouveaux candidats pour les 4 postes disponibles. Mme Julie Kay-Lorenz s'est présentée au 4<sup>ème</sup> poste et Mme Karin Gautschi Hälg se propose comme suppléante si une des 4 personnes venait à se désister.

## 6. Groupe de travail sur les horaires

La question pour le CoDir de l'ASIJ concernant l'organisation d'un réfectoire de taille suffisante pour accueillir tous les élèves de 7-8P à midi a été transmise.

Le groupe de travail ne s'est pas réuni depuis la dernière séance du CEt. Il se réunira lorsqu'une personne parmi les membres du quart parents nouvellement élus sera désignée pour remplacer Mme Bianco.

## 7. Rédaction éventuelle d'un communiqué ou d'une demande à transmettre au CoDir

Question à Forel concernant une réflexion sur une solution pérenne pour l'UAPE. Mme Kay-Lorenz va partager une proposition de texte pour la question à transmettre au CoDir.

## 8. Divers

Coordination entre les horaires scolaires et les inscriptions au parascolaire : il est parfois difficile pour les parents, surtout en 1P, de savoir à qui et quand faire l'inscription au parascolaire surtout lorsque le lieu d'enclassement est incertain.

La dynamique de concentration des bâtiments scolaires (10 à 24 classes par bâtiment) induit la présence d'un grand nombre d'écoliers dans le périmètre scolaire durant les moments de transitions entre la prise en charge par les bus scolaires et la prise en charge par l'école. Ces temps de transition peuvent aller jusqu'à 18 minutes. Les parents qui pouvaient assurer une surveillance à l'époque des petits collèges de villages ne sont plus autorisés à accéder à la cour de récréation. L'APE demande à ajouter aux sujets de discussion du CEt la question de la surveillance des écoliers dans ces moments de transition.

Séance close à 20h34.

Prochaine séance du CEt fixée au jeudi 15 juin de 18h00 à 20h00.